

ANNEXE 1 – Accusé de réception

CONCOURS DE RECRUTEMENT DE PROFESSEUR DES ECOLES 2021

Accusé de réception à retourner pour le lundi 12 juillet 2021 au plus tard à :

par mail efs-94@ac-creteil.fr

**DSDEN 94
Division des
ressources
humaines et des
moyens du 1^{er} degré**

DRHM
Bureau 272bis
efs-94@ac-creteil.fr

**Immeuble le Saint-
Simon
70, av. du général
de Gaulle
94011 Créteil cedex**

N° d'inscription :
Nom d'usage :
Prénom :
Nom patronymique :
Date de naissance :

Vous êtes admis(e) au CRPE – session 2021 :

- J'accepte le bénéfice du concours
- J'accepte le bénéfice du concours et sollicite un report d'affectation ou un congé sans traitement pour l'année scolaire 2021-2022 (compléter dans ce cas le document en annexe 2)
- Je renonce au bénéfice du concours

Je m'engage :

- à accepter le département d'affectation attribué en fonction de mon rang de classement et des vœux émis lors de mon inscription ;
- à prendre mes fonctions à la date indiquée par l'administration, sous peine de perdre le bénéfice de mon admission au concours.

Après obtention du certificat d'aptitude au professorat des écoles, je ne pourrai être titularisé(e) que dans le département d'affectation obtenu à l'issue du concours.

Date :

Signature obligatoire